



Conseil Municipal
séance du 06 avril 2023 à 17h30

L'an deux mille vingt-trois, le six du mois d'avril, à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 30 mars 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Dominique BUCCI ALBERTO, Maire en exercice,

PRÉSENTS : Dominique BUCCI ALBERTO, Jean-Pierre CLAEYMAN, Sylvain DAO-LÉNA, Jean-Émile MOUTTE, Michel GRASSI, Philippe GOSSART, Mickaël BUCCI, Yoann QUEVAL

REPRÉSENTÉS : Françoise Paquet représentée par Jean-Pierre CLAEYMAN, Fabrice KOWALCZYK représenté par Michel GRASSI

ABSENT EXCUSÉ : Ernest CHARLET,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mickaël BUCCI

Désignation d'un secrétaire de séance : Mickaël BUCCI

Comptabilité 2023

Ajout d'un point à l'ordre du jour : autorisation au maire à moduler d'un chapitre vers un autre à hauteur de 7.5% dans les deux sections et en fonction des montants des dépenses réelles sauf charges de personnel.

Madame le Maire explique à quoi cela sert de transférer des sommes entre chapitres.

✚ Ouverture des milieux – régularisation des écritures

Madame le Maire explique que ces dépenses doivent être inscrite en fonctionnement et non plus en investissement.

Quid de la TVA ?

Il faut donc procéder comme le demande le trésorier à une régularisation d'écritures .

Autorisation au Maire à régulariser ces écritures .

Vote 10 pour

✚ Provisions-dépréciations pour créances douteuses

Explications données sur ce fonctionnement.

Somme de 671.26 € sur le budget général.

Vote 10 pour

Somme de 1 778.48 € sur le budget de l'eau.

Vote 10 pour

✚ Mouvement de crédits à hauteur de 7.5 %

Vote 10 pour

Divers

✚ Demandes de subventions

Il est proposé la restauration d'un mur situé route de la condamine très endommagé .

Une demande d'aide va être faite auprès du département au titre des dégâts d'hiver (environ 50 % de subvention).

Une demande de devis a été faite.

Autorisation à Madame le Maire à déposer une demande de subvention au titre des dégâts d'hiver auprès du conseil départemental .

Vote 10 pour

La discussion s'oriente ensuite sur la fuite d'une vanne sur la route de la condamine.

✚ Nomination d'un représentant au sein du Parc Naturel Régional du Queyras

Le Parc Naturel Régional du QUEYRAS a questionné la commune sur le remplacement de Monsieur Charlet représentant de la commune auprès du Conseil Syndical du Parc.

En cas de remplacement, Madame Françoise Paquet s'est proposée .

Il est décidé d'attendre des nouvelles de Monsieur Charlet.

Questionnement : remplacement définitif ou provisoire ?

Comptabilité 2023

BUDGET CAMPING

Rappel de Madame le Maire de la volonté de la commune d'intégrer ce budget dans le budget général de la commune.

Discussion sur la délégation de service public qui prendra fin en 2025.

Demande de la part du gérant de revoir les tarifs au vu de l'inflation.

- Echanges sur le budget camping section fonctionnement (dépenses /recettes) .

Budget primitif : 44.804.95 €.

- Echanges sur le budget camping section investissement (dépenses /recettes)

Budget primitif : 116 465.57 €.

Vote 10 pour

BUDGET EAU

- Echanges sur le budget Eau section fonctionnement (dépenses /recettes).

Budget primitif : 135 000,00 €.

- Echanges sur le budget Eau section investissement (dépenses /recettes).

Budget primitif : 294 076.00 €.

BUDGET GENERAL

Echanges sur le budget général section fonctionnement (dépenses /recettes).

Budget primitif : 1 438 683,27 €.

Echanges sur le budget général section investissement (dépenses /recettes).

Budget primitif : 1 615 849.81 €.

Vote 8 pour -2 abstentions

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée 20 h30.

